



**SAINT
BASILE**

RAPPORT DU MAIRE 2023

Le 25 juin 2024

Contexte

Conformément à l'article 105.2.2 de la loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ainsi que des projets réalisés en cours d'année.

Je traiterai des états financiers, du rapport des auditeurs ainsi que du programme triennal d'immobilisations 2023 à 2025. Je terminerai avec quelques indications préliminaires sur l'exercice en cours.

Principales méthodes comptables

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice, c'est-à-dire que les revenus, les charges, les actifs et les passifs sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils ont lieu.

Les charges quant à elles comprennent le coût des biens consommés/utilisés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel des immobilisations.

Rapport financier 2023

Le rapport financier consolidé de la Ville de Saint-Basile pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 a été audité par la firme Mallette, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, et a été déposé à la séance régulière du conseil le 8 avril 2024. Le rapport de l'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, à tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives.

En 2023, le surplus réalisé fut de 331 828 \$, celui-ci étant de l'ordre de grandeur habituel

Les tableaux suivants démontrent les calculs des comparatifs entre les années.

SOMMAIRE FINANCIER	ADMINISTRATION MUNICIPALE 2022	ADMINISTRATION MUNICIPALE 2023
Revenu de fonctionnement	8 036 378 \$	7 455 161 \$
Charges	5 574 423 \$	6 681 488 \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	2 461 955 \$	773 673 \$
Revenu d'investissement	(2 417 265 \$)	(1 214 054 \$)
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	1 297 646 \$	1 430 806 \$
Cession nette des immobilisations	0 \$	0\$
Propriétés destinées à la revente	82 106 \$	207 136 \$
Remboursement de la dette à long terme	(436 253 \$)	(529 221 \$)
Affectations		
Dépenses d'investissement au comptant	(495 465 \$)	(744 509 \$)
Appropriation d'excédent non affecté	2 315\$	0\$
Appropriation d'excédent de fonctionnement affecté	250 878 \$	407 996 \$
Versement à des réserves financières, fonds réservés	(10 142 \$)	0\$
<u>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</u>	<u>735 594 \$</u>	<u>331 828 \$</u>

Le tableau ci-dessous compare les données de 2022 et 2023.

COMPARATIF DES DONNÉES FINANCIÈRES	2022	2023
Dette à long terme :	9 959 867 \$	9 590 649 \$
Ville de Saint-Basile	6 720 288 \$	6 585 318 \$
Ville- Part diverses subventions	1 862 468 \$	1 728 289 \$
Secteur Aqueduc	772 341 \$	714 739 \$
Secteur Égout	101 103 \$	82 054 \$
Secteur Chemin de la Station	82 100 \$	78 300 \$
Quote-part RRGMRP	421 567 \$	401 949 \$
Excédent de l'exercice :	735 594 \$	331 828 \$
Excédent de fonctionnement non affecté :	725 747 \$	814 840 \$
Excédent de fonctionnement affecté :		
Développement résidentiel	493 494 \$	493 494 \$
Secteur Aqueduc	172 984 \$	197 312 \$
Secteur Égout	147 705 \$	113 977 \$
Budget exercice suivant- Fonctionnement	355 200\$	200 525 \$
Budget exercice suivant- Investissement	245 404 \$	81 351 \$
Règlement 02-2020	22 344 \$	22 344 \$
Règlement 02-2021	9 458 \$	9 458 \$
Élections	7 501 \$	15 000 \$

RÉSERVE FINANCIÈRE ET FONDS RÉSERVÉS	2022	2023
Fonds de roulement	202 861 \$	199 458 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	191 557 \$	209 217 \$

Le tableau ci-dessous présente les sommes des principaux investissements réalisés en 2023 comparativement à celles de 2022 :

Analyse des investissements

Investissements	2022	2023
Eau potable	361 448 \$	81 260 \$
Eaux usées	1 460 724 \$	108 254 \$
Chemin, rues, routes et trottoirs	2 286 151 \$	1 124 895 \$
Autres infrastructures *	12 152 \$	104 976 \$
Bâtiments	77 195 \$	(1 476 \$)
Véhicule	190 154 \$	52 709 \$
Ameublement, équipements de bureau	26 402 \$	390 \$
Machinerie et outillage	161 111 \$	109 971 \$
Terrains	0 \$	(321 \$)
En cours de réalisation	506 075 \$	1 313 149 \$
<u>Total des coûts d'investissement</u>	<u>5 081 668 \$</u>	<u>2 893 807 \$</u>
<u>Total des subventions reçues</u>	<u>(2 417 265) \$</u>	<u>(1 214 054 \$)</u>

* Correspond au montant de la RRGMRP.

Parmi ses réalisations, on y retrouve les projets suivants :

- ♦ Le réaménagement du garage municipal (Subvention PRACIM 78 %)
- ♦ L'aménagement de la rue Adrien-Béland pour l'accès à la future garderie (présentement en construction par le CPE Le Kangourou (subvention 26 % TECQ)
- ♦ Optimisation de l'éclairage public au DEL -2023, (Économie sur les frais d'électricité après 5 ans, investissement payé)
- ♦ Réfection de divers ponceaux
- ♦ Achat d'un panneau afficheur de vitesse, d'un épandeur à sel et d'un réservoir à diesel
- ♦ Cercle de virage chemin de l'Infini
- ♦ Optimisation stations de pompage (Subvention TECQ à 100%)
- ♦ Espace clos – gardes de protection
- ♦ Remplacement du plancher au centre communautaire (subvention PRABAM à 100%)

Projection de l'exercice en cours

L'année financière 2024 est stable jusqu'à présent. Pour ce qui est des projets et des immobilisations, comme prévu au PTI, plusieurs sont en conception et débiteront à court et moyen terme. Voici les principaux :

- ♦ Réaménagement de l'îlot loisirs – En cours de conception et recherche de subventions avancées
- ♦ Agrandissement du Centre Ernest-J.-Papillon – en cours de conception et subventions PAFIRS et programme TECQ (80%)
- ♦ Relocalisation du terrain de balle à proximité du Centre Nature – en cours de conception Subventions PAFIRS programme TECQ et FADM (80%)
- ♦ Réaménagement de la caserne et de l'Hôtel de Ville – Travaux en cours de construction (Subvention plus de 70% PRACIM)
- ♦ Mise aux normes de l'aqueduc Sainte-Anne – En cours (PRIMEAU 2023 volet 1.1 confirmé et programme TECQ) (100% de subventions prévues)
- ♦ Conception et aménagement d'un parc destiné aux aînés dans l'îlot loisirs (Subvention PRIMADA à 100%)
- ♦ Consultation et élaboration d'une politique et d'un plan d'action en faveur des familles et des aînés
- ♦ Achat de mobiliers urbains (aménagement près de l'église, côte du centre nature)
- ♦ Révision de la sécurité routière (En cours)

- ◆ Conversion éclairage au DEL bâtiments municipaux (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Achat d'une unité d'urgence et aménagement
- ◆ Télémétrie source Saint-Joseph (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Travaux de balancement hydraulique (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Construction d'un cabanon station de pompage d'égout (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Génératrice au centre communautaire Ernest-J. Papillon (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Amélioration énergétique pour les centres communautaires (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Réfection du toit et ventilation de l'usine de traitement des eaux usées (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Gravelage des rues (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Études réfection du rang Saint-Jacques en cours
- ◆ Présentation de l'étude et des conclusions sur la révision des vitesses et de la signalisation
- ◆ Installation d'une chambre de vanne de réduction de pression devant le 230 boulevard du Centenaire afin de pouvoir augmenter la pression du secteur nord (nouveau développement)
- ◆ Poursuite de la collaboration avec le MTQ pour les futurs travaux de réfection du boulevard du Centenaire actuellement prévus en 2027

Conclusion

À la lecture du présent rapport, vous pouvez constater que votre ville est loin d'être en inertie et tire profit au maximum de tous les programmes de subvention qui offrent une opportunité d'améliorer ou de bonifier ses immobilisations ou sa fonctionnalité. En réalisant le tout à l'intérieur d'un budget très restreint, je me permets de vous dire que la ville fait carrément de petits miracles avec ses ressources. Soyez conscient que l'existence d'un programme de subvention ne garanti en rien l'attribution et la réalisation de celui-ci si des ressources humaines compétentes, impliquées et dévouées ne sont pas au rendez-vous. Après près de 7 années à travailler avec l'équipe municipale, je peux affirmer sans aucune retenue que nous avons une équipe municipale très compétente, performante et des plus unie qui mérite toute notre reconnaissance.

Guillaume Vézina, maire
Ville de Saint-Basile

Rapport lu et déposé à la séance ajournée du 25 juin 2024

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile était composé en 2023 de :

Siège #1 : Monsieur Martial Leclerc

Siège #2 : Madame Lise Julien

Siège #3 : Monsieur Bertrand Thibaudeau

Siège #4 : Monsieur Mathias Piché

Siège #5 : Monsieur Denys Leclerc

Siège #6 : Madame Karina Bélanger